

Mariage de
Orange Jean
Baptiste et
Célestine Marie
Cesarine.

92

Le Samedi huitième jour Du Mois
D'octobre L'an Mil huit Cent vingt
Sept, à huit heures Du Soir,

Acte de Mariage de Jean Baptiste
Louis Stoi orange, Né à Bernières
Département de la Seine inférieure de
Dis. primaire au huit de la République
française, profession de Maréchal Demeurant
à Bernières, Département de la Seine
inférieure, fils Major de Jean orange
profession de Maréchal Demeurant à
Bernières, Département de la Seine
inférieure; Et present et Consentant, et
de Marie Anne Françoise Ginguery,
veuve Demeurant à Bernières.

Et de Marie Cesarine Célestine, Née à
Mauvesville Lagoupil, Département de
la Seine inférieure, La Dis. Sept phénix
au troisième de la République française
profession de Couturière, Demeurant à
Bernières, Département de la Seine inférieure
fille Major de feu Charles Clement
Célestine du son vivant Demeurant à
Mauvesville Lagoupil, Département de la
Seine inférieure, et de feu Marie Anne
Gandin, du son vivant Demeurant aussi
à Mauvesville Lagoupil, Département
de la Seine inférieure;

Q

N° 4

Les publications de Mariages ont
 été faites, la première le Deuxième
 Dimanche, et la seconde le troisième
 Dimanche du Mois de Septembre dernier
 à l'heure de midi; devant la principale
 porte d'entrée de cette Mairie Communale
 et affichées aux termes des articles
 Soixante trois et Soixante quatre du
 Code Civil;

Les futurs Conjoints ont produit et déposé:
 1.^o Leurs actes de Naissance;
 2.^o Les actes de décès des père et
 mère de la future;

de tout en double forme;
 aucune opposition au dit mariage
 n'ayant été signifiée;

Après lecture faite par nous aux termes
 de la loi de toutes les pièces mentionnées
 ci-dessus, ainsi que du Chapitre Six de
 titre Cinq du Code Civil intitulé du
 Mariage articles Deux Cents Douze et
 Suivants;

Les Dits Conjoints ont déclaré

3

prendre le Mariage ;

L'un Marie Cosminne Létrel ;

Et l'autre Jean Baptiste Louis Floi orange ;

In présence de cuthime orange

demeurant à Bernières, Département de la Seine inférieure, profession de Maréchal, âgé de vingt six ans, frère de futur ;

De Maximin orange demeurant à Bernières Département de la Seine inférieure profession de seigneurie âgé de vingt et un an, frère de futur ;

De philippe Gaudin demeurant à Bernières, Département de la Seine inférieure, profession d'ancien instituteur âgé de quarante huit ans, oncle de la future ;

Et de pierre françois Briere demeurant à Bernières, Département de la Seine inférieure, profession de journalier âgé de cinquante trois ans, ami de l'un ;

En suite de quoi Nous adjoints à Bernières, faisant des fonctions d'officiers public de l'Etat Civil, avec prononcé qu'en Nom de la loi, de la dite loi ont été mis le Mariage

B

e-Maritime - Archives départementales

Département de Seine-Maritime

et après lecture faite par M. le
Président de la Cour, ils ont signé avec
M. le Procureur Général, le
présent acte fait double, desquels
après lecture faite surchargée au haut
de cette page approuvée à Rome.

Bois orange C^{ne} Lactat jaune orange

FRIDAY

centime orange
maximin orange

Pierre Brisson

James

e-Maritime - Archives - e-Maritime 2011

Département de Seine-Martin